



Qualité de service

2017



DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES/SERVICE DES MARCHES

COMMUNIQUE N°57/18/DG/CNPS DU 18 JUIN 2018

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 07/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 23 AVRIL 2018

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CNPS COMMUNIQUE :

Les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 07/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 du 23 avril 2018 relatif aux travaux de remplacement complet des toitures et plafonds des bâtiments A et B du service de la documentation et des archives sis à Okolo, y compris la reprise des circuits électriques et le remplacement des luminaires se présentent ainsi qu'il suit :

Lot	Attribitaire	Montant		Délai d'exécution
		HT	TTC	
unique	PAC INTERNATIONAL CAMEROUN Sarl B.P 3671 Douala Tel: 698 808 383	218 549 800	260 620 637	06 mois

Ledit attribitaire est par conséquent invité à bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés sis au 9^{ème} étage, porte 903 de l'immeuble-siège de la CNPS à la place de l'indépendance, pour les formalités de notification d'attribution du Marché considéré.

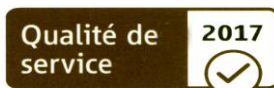
Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission des soumissionnaires non retenus.

Ampliation :

- Affichage
- ARMP (publication)
- Archives/Chrono
- MINMAP
- P/CIPM/CNPS
- DAG (SM)

Noël Alain Olivier MEKULU MVONDO AKAME



DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES/SERVICE DES MARCHES

DECISION N° 786/18/DG/CNPS DU 18 JUIN 2018

portant attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 07/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 du 23 avril 2018 relatif aux travaux de remplacement complet des toitures et plafonds des bâtiments A et B du service de la documentation et des archives sis à Okolo, y compris la reprise des circuits électriques et le remplacement des luminaires

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

- VU** le Décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- VU** le Décret n°99/235 du 04 octobre 1999 portant nomination du Directeur Général Adjoint de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU** le Décret n°2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU** le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- VU** le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- VU** le Décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- VU** l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;
- VU** la Circulaire n°0004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- VU** la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- VU** l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°07/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 du 23 avril 2018 ;
- VU** le procès-verbal des travaux de la CIPM de la CNPS en sa session du 31 mai 2018.

DECIDE :

Article 1^{er}.- L'entreprise **PAC INTERNATIONAL CAMEROUN Sarl** est déclarée adjudicataire du lot unique de l'Appel d'Offres ci-dessus visé suivant tableau ci-après :

Lot	Attributaire	Montant		Délai d'exécution
		HT	TTC	
unique	PAC INTERNATIONAL CAMEROUN Sarl B.P 3671 Douala Tel: 698 808 383	218 549 800	260 620 637	06 mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- 04.06.2018/2018/ARMP
- CIPM
- AC
- DFP
- DAG/SM

Noël Alain Olivier MEKULU MVONDO AKAME